

## CALENDRIER DES VACANCES 2022

### A D P

(ateliers de développement personnel)

	Jours fériés	Vacances	Reprise le
<b>Nouvel an</b>	Samedi 1 <sup>er</sup> et dimanche 2 janvier (compensé sur les 3 et 4 janvier)	Mercredi 5, Jeudi 6, Vendredi 7 janvier	Lundi 10 janvier
<b>Relâches</b>		21 au 25 février	Lundi 28 février
<b>Pâques</b>	Vendredi Saint 15 avril Lundi de Pâques 18 avril	19 au 22 avril	Lundi 25 avril
<b>Ascension</b>	Jeudi 26 mai	Vendredi 27 mai	Lundi 30 mai
<b>Pentecôte</b>	Lundi 6 juin		Mardi 7 juin
<b>Été</b>	Lundi 1 <sup>er</sup> août	du lundi 25 juillet au dimanche 14 août	Lundi 15 août
<b>Jeune Fédéral</b>	Lundi 19 septembre		Mardi 20 septembre
<b>Automne</b>		17 au 21 octobre	Lundi 24 octobre
<b>Noël 2022</b>	Dimanche 25 décembre (compensé sur le mardi 27 décembre) Lundi 26 décembre	Mercredi 28, Jeudi 29, Vendredi 30 décembre	Lundi 9 janvier 2023
<b>Total</b>	<b>10 jours</b>	<b>35 jours</b>	

Nous remercions les familles de se conformer à ce calendrier.

Nous rappelons que tous les congés de plus de 3 jours en dehors de ceux indiqués ci-dessus doivent faire l'objet d'une demande écrite au directeur général par poste ou par courriel à [admin@esperance.ch](mailto:admin@esperance.ch).

Les congés jusqu'à 3 jours sont à traiter avec le directeur de l'accompagnement socio-professionnel.

Des congés en dehors des périodes prévues sont :

- des prestations en moins pour les travailleurs
- des perturbations pour les ateliers
- la non atteinte des objectifs des journées de présence et des conséquences financières pour l'Institution

Etoy, juin 2021/DIR/mhs

La Direction

Source : vacances scolaires vaudoises établies par l'Etat de Vaud

## CALENDRIER DES VACANCES 2022

### Ateliers Centre de Jour

(Basse-Cour – Couleurs - Mosaique – Terre Bleue – Relations Sociales – Espace Relais)

### Ateliers à Vocation Socialisante

(Blanchisserie – Bois de feu – CFO – Couleurs Café – Multiservices Bois/Fer–  
Polyvalents 1/2/3 – Poterie – Tissage – Urbain)

	Jours fériés	Vacances	Reprise le
<b>Nouvel an</b>	Samedi 1 <sup>er</sup> et dimanche 2 janvier (compensé sur les 3 et 4 janvier)	Mercredi 5, Jeudi 6, Vendredi 7 janvier	Lundi 10 janvier
<b>Pâques</b>	Vendredi 15 avril Lundi 18 avril	19 au 22 avril	Lundi 25 avril
<b>Ascension</b>	Jeudi 26 mai	Vendredi 27 mai	Lundi 30 mai
<b>Pentecôte</b>	Lundi 6 juin		Mardi 7 juin
<b>Été</b>	Lundi 1 <sup>er</sup> août	du lundi 25 juillet au dimanche 14 août	Lundi 15 août
<b>Jeune Fédéral</b>	Lundi 19 septembre		Mardi 20 septembre
<b>Automne</b>		17 au 21 octobre	Lundi 24 octobre
<b>Noël 2022</b>	Dimanche 25 décembre (compensé sur le mardi 27 décembre) Lundi 26 décembre	Mercredi 28, Jeudi 29, Vendredi 30 décembre	Lundi 9 janvier 2023
<b>Total</b>	<b>10 jours</b>	<b>30 jours</b>	

Nous remercions les familles de se conformer à ce calendrier.

Nous rappelons que tous les congés de plus de 3 jours en dehors de ceux indiqués ci-dessus doivent faire l'objet d'une demande écrite au directeur général par poste ou par courriel à [admin@esperance.ch](mailto:admin@esperance.ch).

Les congés jusqu'à 3 jours sont à traiter avec le directeur de l'accompagnement socio-professionnel.

Des congés en dehors des périodes prévues sont :

- des prestations en moins pour les travailleurs
- des perturbations pour les ateliers
- la non atteinte des objectifs des heures annuelles de présence et des conséquences financières pour l'Institution

Etoy, juin 2021/DIR/mhs

La Direction

Source : vacances scolaires vaudoises établies par l'Etat de Vaud